

Nos Vicinaux

Bulletin d'information
pour le personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux

N° 173

NOVEMBRE-
DECEMBRE 1974

29^e ANNEE

SOMMAIRE

- 2 Calendriers et almanachs.
- 3 Extension, à Bruxelles, du service public d'autobus Bruxelles - Ninove.
- 4 Les nouveaux bâtiments du dépôt de Meerbeke.
- 6 La S.N.C.V. et l'« Opération 48.81.00 ».
- 12 3000 jours sans accident à Namur.
- 12 1000 jours sans accident à Liège.
- 13 Remise de décorations dans le Groupe de Flandre Occidentale.
- 14 Visite de Gand en hiver.
- 16 Remise de distinctions honorifiques dans le Groupe du Hainaut.



L'hiver en Campine.

(Photo E. Roels)

CALENDRIERS ET ALMANACHS

Depuis Copernic, nous savons avec précision ce que représente une année. C'est, en fait, le temps nécessaire à la terre pour tourner une fois autour du soleil. Il y a six mille ans, on connaissait déjà l'année de 365 jours : les anciens Egyptiens, astronomes remarquables pour l'époque, créèrent le premier calendrier. Ils répartissaient l'année d'une manière qui ressemble fort à la nôtre, mais aboutissaient, à la fin de l'année, à un surplus de 5 jours qui furent déclarés tout simplement jours de fête.

Un mois correspond au temps parcouru par la lune pour faire le tour de la terre. En réalité, elle le fait en $29\frac{1}{2}$ jours de sorte que 12 mois-année ne durent que 354 jours. Il n'est dès lors pas commode de faire coïncider exactement sur notre calendrier les orbites de la lune et de la terre.

Le calendrier grec comportait des mois de 29 et de 30 jours. Alors que nous avons tous les quatre ans une année bissextile, les Grecs avaient un mois bissextile de 30 jours tous les deux ans.

Ce calendrier a été modifié, il y a 2.300 ans seulement. A l'origine, l'année romaine commençait le 1er mars et ne comptait que 10 mois. En ces temps-là, il arrivait régulièrement que les responsables de l'établissement du calendrier se laissent corrompre par les consuls régnants pour faire durer « leur » année au-delà du terme normal. Jules César mit fin à cet abus et instaura le calendrier julien.

Les peuples du nord ne connaissaient également que l'année de 10 mois; ils ne tenaient aucun compte des mouvements de la lune pendant l'hiver.

Ultérieurement, le calendrier romain commença le 1er janvier, mois consacré au dieu Janus. L'année comptait alors 365 jours. Comme l'année solaire durait environ 11 minutes de plus, l'année « calendrier » avait, au 16e siècle, un retard de près de 11 jours sur l'année astronomique. C'est la raison pour laquelle le pape Grégoire V procéda à la réforme du calendrier; ce calendrier est en vigueur chez nous depuis 350 ans, et porte d'ailleurs le nom de ce pape (calendrier grégorien).

Le mot « almanach » se retrouve presque tel quel dans toutes les langues européennes, ne s'écartant que légèrement de son modèle originel, le mot latin « almanachus ». Quoique certains soient d'avis que almanachus provient de l'arabe « al manach » (le temps) et que d'autres optent pour le mot hébreu-chaldéen « al manah » (le compteur), on peut admettre raisonnablement une origine égyptienne

copte. L'historien religieux Eusebius Pamphili (3e siècle) cite, en effet, le philosophe grec néoplatonicien Porphyre de Tyr, qui fait état de calendriers égyptiens « almenchiaka ».

A l'origine, « almanachus » concernait les tableaux des mouvements des astres. La notion d'almanach s'est répandue progressivement à partir du 15e siècle; on commença alors à publier sous cette appellation des tableaux de données astronomiques et astrologiques pour l'année suivante.

Au début du 16e siècle, les almanachs annuels étaient déjà très populaires, comme par exemple le « Enkhuiser Almanak »; ils fournissaient de plus en plus de renseignements utiles, tels que les marchés et les marées. L'« Almanach Royal » français, paru en 1679 à Paris, fit encore mieux; il publiait des informations relatives à la Cour de France, aux affaires d'Etat etc. Le « Staatsalmanak » (Almanach d'Etat) hollandais, donnant des statistiques et des publications officielles, est un successeur de l'« Almanach Royal ». En Allemagne, on publia des articles littéraires dans les almanachs du 18e siècle. Ils eurent rapidement un grand succès sous le nom de « Musenalmanache ». En s'inspirant de ceux-ci, des almanachs littéraires ainsi que des almanachs d'étudiants similaires parurent aux Pays-Bas. Ensuite, des almanachs populaires et des almanachs provinciaux virent le jour.

L'« Almanach de Gotha », publié de 1763 à 1944 à Gotha en Allemagne, est un autre genre d'almanach, édité d'abord en français, puis en allemand; il s'agissait d'un annuaire de renseignements généalogiques relatifs aux dynasties européennes, à la haute noblesse, au corps diplomatique et aux fonctionnaires supérieurs.

La plupart des almanachs se hasardaient aussi à prédire des guerres et des catastrophes. En général, ces prédictions étaient fondées sur l'apparition de comètes et de bolides, considérés depuis toujours comme des prophètes de malheur. Le plus ancien almanach français l'« Almanach des Barbiers », paru à Roye en 1464, publiait déjà des prédictions. Cet almanach devint très populaire lorsque la superstitieuse Catherine de Médicis le prit sous sa protection après avoir constaté la réalisation des prédictions de Nostradamus concernant la mort de Henri II. Henri III, par contre, interdit en 1579 aux éditeurs de publier des prédictions relatives aux actes de son gouvernement. Il craignait évidemment qu'elles ne traitent de sa propre destinée.

La Poste a contribué largement à la diffusion de l'almanach dans le public.

En fait, l'habitude des vœux de nouvel an des facteurs et la remise d'un almanach aux habitants datent déjà du 17e siècle. En France, on offrit le « Courrier vigilant des étrennes de la Poste de la Ville et Banlieue de Paris » (1676). Au 18e siècle, « Le Messager boiteux » de Strasbourg était très répandu. Chez nous, l'almanach « Minnelijcke Nieuwjaar Gifte voor 1784 » (Gracieux présent pour le nouvel an de 1784) mentionnait les départs et arrivées des diligences et un certain nombre de noms et adresses utiles. On y trouvait également les adresses des personnes auxquelles il y avait lieu de remettre les paquets et lettres, selon leur destination pour l'une ou l'autre ville.

Au « Musée de la Vie wallonne », Cour des Mineurs, à Liège, on peut encore admirer un almanach « Mathieu Laensbergh », pour l'année 1787. Cette brochure paraît à Liège depuis 1635 (pour 1636), sous le nom de « Mathieu Lansbert » (1re orthographe), « mathématicien », lequel aurait vécu vers 1600, la tradition faisant parfois de lui un chanoine de St-Barthélemy. La susdite brochure contient des « pronostications particulières pour l'an de notre Seigneur 1787 », une « prédiction générale sur les variations du temps avec quelques événements pour l'année 1787 », la « continuation des choses les plus remarquables arrivées par toute l'Europe et autres parties du monde » de septembre 1785 à août 1786, ainsi que des « moyens éprouvés pour préserver les fromens de la carie » d'après de récentes expériences faites à Rambouillet, plus l'almanach des bergers.

EXTENSION DU SERVICE PUBLIC D'AUTOBUS BRUXELLES-NINOVE, A BRUXELLES

DE LA PORTE DE NINOVE A LA «PORTE» DU MÉTRO

Depuis le 26 août 1974, notre service d'autobus Bruxelles-Ninove a son départ à la place Ste-Catherine, à Bruxelles, terminus actuel de la ligne de métro est-ouest.

Jusqu'alors, l'origine et le terminus de notre service ont toujours été situés à la porte de Ninove. Rappelons à ce propos que le début de l'exploitation, par voie ferrée, de la ligne remonte au 8 septembre 1887.

Au cours des temps, on a essayé, à plusieurs reprises, de prolonger la ligne ferrée jusqu'au cœur de Bruxelles. En 1894, il a été question d'une extension jusqu'aux Halles centrales ou jusqu'à la rue Aug. Orts; en 1909 et 1923, un prolongement jusqu'au Marché-aux-Grains et même à la place Ste-Catherine a été envisagé, et en 1928 on aurait voulu atteindre la Bourse.

Ce qui a été réalisé maintenant est somme toute le fruit de la concertation qui a lieu régulièrement entre les sociétés de transport en commun de l'agglomération Bruxelloise en vue de résoudre les problèmes posés par le trafic urbain. La bonne entente entre la Société nationale et la S.T.I.B., dont témoigne entre autres la suppression de toutes les interdictions de prises de voyageurs il y a quatre ans environ, a facilité indiscutablement l'organisation du prolongement actuel.

A noter qu'il a été question, vers les années 60, d'établir la ligne de métro est-ouest jusqu'à la porte de Ninove, ce qui prouve l'opportunité de longue date de la nouvelle liaison.

Les voyageurs de notre service d'autobus en sont d'ailleurs ravis. A la place Ste-Catherine, ils ont un accès direct à la ligne de métro qui dessert le centre et les quartiers administratifs les plus importants de Bruxelles, et qui donne correspondance, d'une part, avec les trains de la S.N.C.B. via la jonction Nord-Midi et,

d'autre part, avec bon nombre de lignes de tram empruntant les tunnels du métro. A la place Ste-Catherine encore, ils disposent de plusieurs services d'autobus allant dans de nombreuses directions. A la porte de Ninove, par contre, les possibilités étaient plutôt limitées.

Pour les usagers du réseau urbain, entre Bruxelles et Dilbeek, le prolongement n'a pas eu d'influence sur les prix de transport. Tous ces voyageurs ont, en outre, l'avantage de pouvoir se servir plus efficacement du ticket gratuit de transit, qui permet d'emprunter une ligne supplémentaire; il est certain que beaucoup de voyageurs peuvent économiser ainsi le prix d'un ticket.

Il n'est pas étonnant dès lors que la nouvelle initiative ait été couronnée de succès. Nos voitures sont bien occupées et, entre 16 h et 18.30 h, on compte déjà plus de 450 voyageurs à la place Ste-Catherine; pour toute la journée, on en dénombre plus de 800.

L'information des voyageurs, en général, et des écoliers qui reprirent la route au début de septembre, en particulier, fut fort bien assurée par nos services locaux.

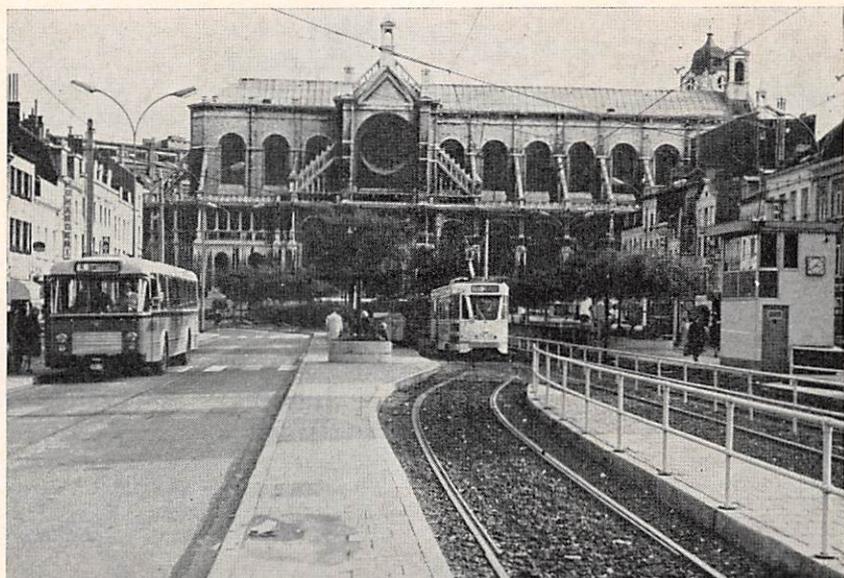
Le prolongement mesure 1.300 m; une durée de trajet relativement longue — cinq minutes — a été prévue pour tenir compte de la circulation urbaine intense et des nombreux croisements, qui sont de nature à réduire la vitesse normale de nos véhicules. Le matériel en service a été porté de 22 à 24 unités, afin de pouvoir assurer une exploitation irréprochable du service prolongé.

Nos autobus fraternisent maintenant avec ceux de la S.T.I.B. à la place Ste-Catherine, où tout a été réglé pour le mieux sans difficultés.

Il nous reste à souhaiter que pareilles initiatives puissent encore être prises, aussi bien dans l'intérêt du public que dans celui des sociétés de transport en commun et du personnel qui y est affecté.

Un autobus vicinal à l'arrêt, place Ste-Catherine, tandis qu'un tram bruxellois sort du tunnel du métro; remarquez à droite la construction abritant le dispatching du terminus actuel de la ligne de métro est-ouest.

(Photo E. Roels)



DÉPÔT DE MEERBEKE

Nouveaux bâtiments

Le dépôt de Meerbeke est situé près de Ninove, sur le trajet de notre service public d'autobus Bruxelles - Ninove, qui remplace la ligne ferrée vicinale; un exposé historique de cette ligne a été publié dans le n° 135 (juillet-août 1968) de « Nos Vicinaux ».

Les bâtiments du premier dépôt de Meerbeke durent être démolis en vue de l'élargissement de la route de l'Etat n° 9, entre Bruxelles et Ninove, et de l'établissement de la nouvelle route n° 731 assurant la liaison avec la route Ninove - Alost.

La plus grande partie de l'ancien dépôt nous a été enlevée mais, en compensation, une parcelle limitrophe a été mise à notre disposition par les services compétents.

Sur cette aire, de nouveaux bâtiments ont été érigés et un tout nouveau complexe a vu le jour.

Il n'arrive pas souvent que notre Service des Bâtiments ait la possibilité d'élaborer un projet qui n'a pas à tenir compte d'anciennes situations ou de diverses restrictions. En général, on doit se limiter à l'adaptation et à la modernisation de bâtiments existants.

A Meerbeke, on a eu l'occasion de créer du neuf et de construire un dépôt qui est entièrement adapté à nos activités d'aujourd'hui.

Un nouveau type de dépôt

Nous nous sommes rendus sur place pour voir comment un tel dépôt est conçu et se présente.

Le terrain est entouré d'une clôture en treillis de fils plastifiés, fixé sur des piquets et des plaques en béton.

Le long de cette clôture se trouve une zone de 3 m de largeur, destinée à des plantations d'arbustes et de buissons, afin de ne pas perdre entièrement le contact avec la nature.

Un jardin d'agrément est prévu à l'avant du dépôt, où un bâtiment unique abrite la maison du préposé, les installations sociales et le bu-

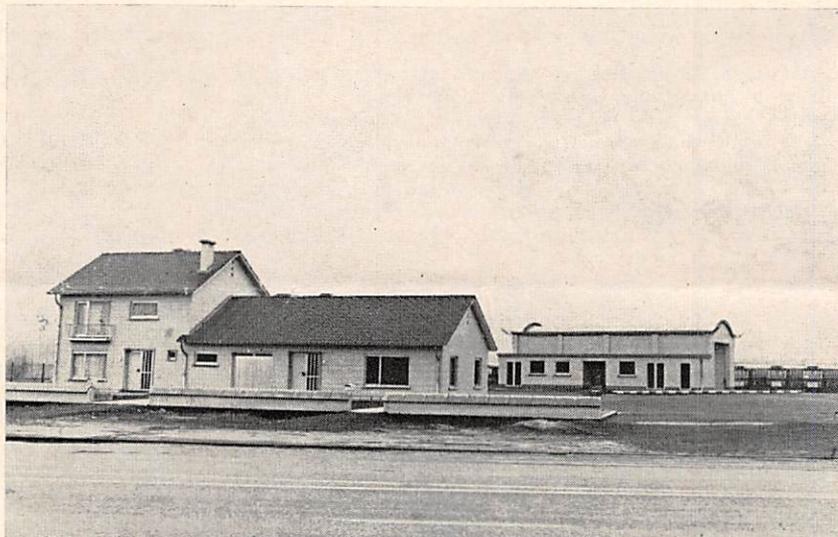
reau. Tous ces locaux sont chauffés par une même installation, ce qui est évidemment plus économique. Il y a des entrées distinctes pour le public, le personnel et la famille du préposé.

La maison du préposé est très spacieuse et aménagée avec beaucoup de soins. Elle offre tout le confort moderne et possède aussi un garage pour une voiture automobile. Il doit faire bon y vivre.

Les autobus ont accès au dépôt

par une entrée munie de deux larges barrières, qui mène à une vaste cour entièrement pavée. La préférence a été donnée à ce revêtement, notamment pour faciliter et simplifier d'éventuels travaux de pose de câbles, tuyaux etc.

Autour de la cour, le long de la bande verte de 3 m dont il a été question ci-avant, une bordure contre laquelle viennent se ranger les autobus a été aménagée. La partie surélevée, destinée à recevoir l'ar-



Les nouveaux bâtiments vus de la route de l'Etat Bruxelles - Ninove.



L'aspect des bâtiments vus de la nouvelle route.

rière des véhicules, est recouverte de dalles en béton antihuilte et est pourvue d'un canal d'évacuation qui conduit vers deux séparateurs d'huile de grande capacité, afin d'éviter la pollution des cours d'eau voisins.

Un emplacement est également prévu pour les voitures automobiles du personnel.

Nos autobus sont garés en plein air, suivant l'usage actuel. On n'est plus, en effet, partisan de construire de nouvelles remises, en raison des frais élevés de construction et d'entretien de celles-ci.

Sur le quai, où les places sont

bien délimitées pour les autobus et où un bloc d'arrêt est fixé afin d'intercepter d'éventuelles mauvaises manœuvres, sont installées des colonnes avec des chargeurs de batterie qui assurent le préchauffage des autobus pendant les périodes de grand froid.

Une trentaine d'autobus peuvent être garés, ce qui est un maximum pour un dépôt de cette importance. Une vingtaine d'autobus occupent les lieux pour le moment. L'entretien normal des véhicules se fait au dépôt de Dilbeek.

Aux heures creuses de jour, la plupart des autobus sont d'ailleurs

garés à Dilbeek, d'où ils sont en partie remis en service pour faire face au trafic urbain. En fait, le dépôt de Meerbeke est utilisé principalement pour y garer les autobus pendant la nuit.

Au milieu de la cour, s'élève un bâtiment comprenant un emplacement pour une station de lavage, un magasin et un abri pour bicyclettes, ainsi que l'installation pour l'alimentation des autobus en carburant contenu dans deux citernes à gasoil souterraines de grande capacité.

Grâce à sa position centrale, ce bâtiment peut être atteint facilement de tous côtés et de nombreuses manœuvres peuvent être effectuées avec un minimum de cheminement et d'efforts.

Matériaux durables

On ne s'est pas seulement efforcé d'aménager et de disposer au mieux les bâtiments, en vue de promouvoir l'accomplissement efficace, méthodique et aisé des activités du dépôt. Une attention toute spéciale a été accordée au choix des matériaux destinés à rehausser l'esthétique.

Comme il a été signalé, des pavés ont été utilisés pour le revêtement de la cour et des dalles en béton anti-huile pour celui du quai d'autobus.

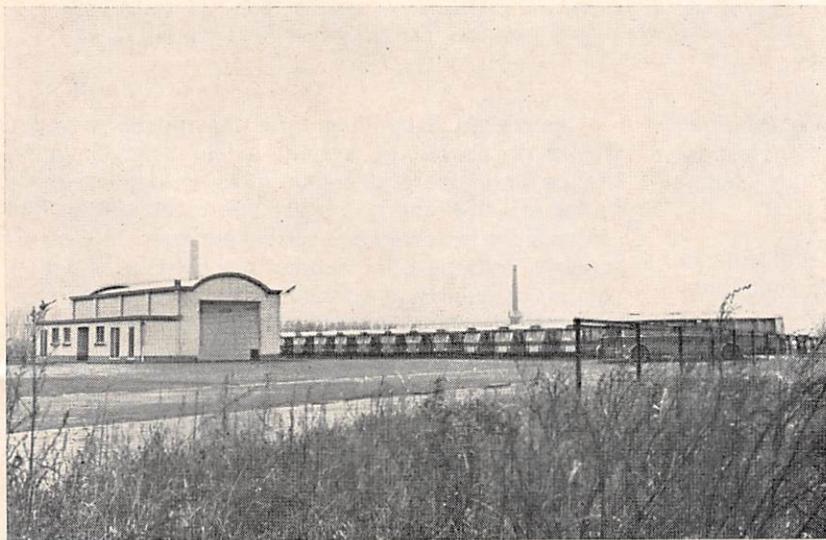
Pour toutes les façades, on a fait choix de briques émaillées blanc-mat. Toutes les portes, fenêtres et grilles sont en aluminium anodisé.

Les toits sont couverts de tuiles émaillées ou, pour la future station de lavage, de plaques en polyester autoportantes et transparentes.

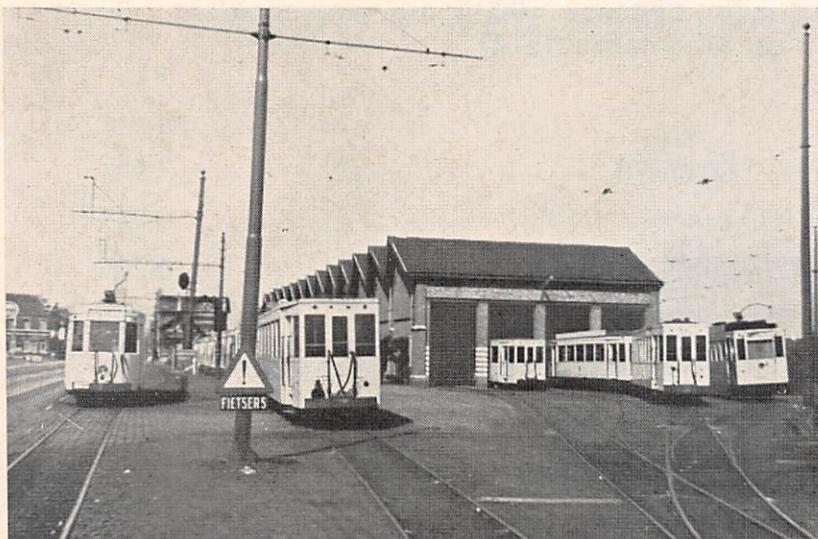
Les gouttières, les surplombs et les volets sont en matière plastique.

Tous ces matériaux ne nécessitent pratiquement aucun entretien, ce qui constituera une importante économie.

*
**



Cette photo permet de se faire une idée de l'étendue de la cour du dépôt et du matériel « autobus » qui y est garé.



Au premier plan, les remises du dépôt de Meerbeke et, dans le fond à gauche, la maison d'habitation, en 1960.

(Photo P. Debacker)

L'ensemble donne une impression de netteté et de distinction. C'est assurément une réussite à mettre au crédit de notre Service des Bâtiments.

**LA S.N.C.V.
ET
L'« OPÉRATION
48.81.00 »**



Le « Train de la solidarité » arrive en gare de La Hulpe, où fut donné, quelques minutes plus tard, le départ de nos deux autobus.

Le week-end des 5 et 6 octobre 1974 a été pour tous ceux que préoccupe le sort des handicapés, l'occasion de se retrouver unis dans une action commune.

La S.N.C.V., tout comme la S.N.C.B. d'ailleurs, a tenu à collaborer à l'« Opération de solidarité 48.81.00 » créée à l'initiative de la R.T.B.

Deux autobus spéciaux, appelés « AUTOBUS DE LA SOLIDARITE », ont sillonné au départ de La Hulpe — première halte du « Train de la Solidarité » — tous les recoins du Brabant wallon pendant les deux jours de l'Opération.

Ces autobus, conduits par des membres volontaires du personnel, avaient à leur bord, en alternance, une fanfare, des majorettes, un orchestre, des gilles et... St-Nicolas en personne. Ils étaient accompagnés par le comédien et excellent animateur qu'est Lucien Froidebise, bien connu des gens de la région, qui se dévoua sans compter pour créer une animation-vente « choc » à chaque halte.

Ce fut un grand motif de satisfaction de constater combien notre action a pu contribuer à favoriser la collecte dont le résultat fut sans nul doute la meilleure récompense à tant de bonnes volontés unies dans le but d'aider les handicapés.

CONCOURS DE SÉCURITÉ INTER-GROUPES

**Situation des équipes ayant dépassé 1.000 jours sans accident,
au 31 octobre 1974**

	jours sans accident
LIEGE 10 (Personnel Eupen - Warzée)	4.657
BRABANT 21 (Atelier Cureghem)	4.354
NAMUR-LUXEMBOURG 4 (Atelier Andenne)	3.900
BRABANT 17 (Mouvement Haacht)	2.219
ANVERS 3 (Mouv. Anvers - Hoogstraten - Mol - Turnhout (rés.))	2.127
BRABANT 10 (Mouvement et entretien Uccle - Overijse)	1.756
FLANDRE OCCIDENTALE 1 (Mouvement Assebroek - Dixmude - Koekelare - Furnes - Zwevezele)	1.273
LIEGE 4 (Mouvement Omal - Verlaine - Wanze)	1.202

SÉCURITÉ DES ENFANTS A LA MAISON

Quelle ménagère n'est pas animée par le désir de ranger, trier, astiquer ?

Mais cette activité débordante ne doit pas se faire n'importe comment ! Si chaque mère de famille pensait à mettre de l'ordre en fonction de la sécurité de son mari et de ses enfants, que de temps gagné et surtout... que d'accidents évités !

La Croix-Rouge de Belgique, dans une de ses campagnes de prévention des accidents, vous conseille de prendre quelques précautions élémentaires :

1. Placez sur des étagères et dans des armoires différentes les produits alimentaires et les produits d'entretien.
2. Rangez tous vos médicaments et produits toxiques hors de la portée des jeunes enfants.
3. Collez des étiquettes plastifiées sur les bouteilles renfermant des produits toxiques.
4. Après usage, rangez immédiatement les herbicides et insecticides, de même que les outils de jardinage.
5. Rangez soigneusement vos produits de maquillage et vernis à ongles hors de portée des enfants.
6. Vos boutons, aiguilles, agrafes..., votre nécessaire à coudre, enfermez-les bien hors de la portée des petits.
7. Fixez soigneusement les fils électriques le long des murs, là où il n'y a pas de passage.
8. Veillez à ne pas laisser jouer votre enfant avec des ballons non gonflés; il risque de les avaler.
9. Ne donnez pas de sac en plastique comme jouet à votre enfant; il risque de se le passer sur la tête et d'étouffer.
10. Empêchez votre enfant de jouer avec des objets ou des matières recouverts de colorants, qu'il pourrait sucer.
11. Rangez vos cigarettes et vos allumettes; videz les cendriers après emploi.
12. Ne laissez jamais à votre bébé de petits jouets ou de petits objets qu'il risque d'avaler, d'introduire dans ses oreilles ou son nez (perles, billes, pâtes à modeler...).

(Croix-Rouge de Belgique)



« NOS VICINAUX »

*présente
à ses lecteurs
ses meilleurs
vœux de bonheur
et de prospérité
pour 1975*



NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION

Naissances

ANVERS

Kristel chez Beerts R. (Brasschaat)
Kris chez Vandendungen A. (Dessel)

FLANDRE ORIENTALE

Pascal chez Hoogewijs R. (Destelbergen)
Christie chez De Schepper L. (Waasmunster)
Luc chez Vernimmen M. (Waasmunster)

HAINAUT

Franck chez Brunello Fr. (Mont-sur-Marchienne)
David chez Willem B. (Tournai)
Jean-Pol chez Dewindt A. (Mellet)
Sébastien chez Dessily G. (Mesvin)
Sylvie chez Evrard J.-M. (Cuesmes)
Peggy chez Janssens H. (Houdeng-Aimeries)

NAMUR-LUXEMBOURG

Laurent chez Enckels G. (Sart-Bernard)
Sébastien chez Pinet J.-C. (Wépion)
Sébastien chez Piret A. (Annevoie)
Christophe chez Schumacker G. (Izel)
Sabrina chez Javaux G. (Poste-Attart)
Fabienne chez Mine R. (Denée)
Pascal chez Delmarcelle F. (Onoz)

LIEGE

Katja chez Lowet P. (Tongres)
Nathalie chez Nicolaers J. (Herstal)
Bénédicte chez Jacquet M. (Chênée)
Sonja chez Piérard H. (Vreren)
Valérie chez Deprez A.-M. (Forêt-Trooz)

BRABANT

Miguel chez Roosbeek D. (Overijse)
Fabrice chez Francq M. (Lasne-Chappelle-St-Lambert)
Fabrice chez Deridder A. (Braine-l'Alleud)
Karine chez Defechereux R. (Wezembeek-Oppem)
Cedric chez Suraij A. (Schaerbeek)
Dany chez Soetemeyer J. (Evere)
David chez Branson Fr. (Honsem)
Boris chez Marique J. (Ottignies)
Kris chez Muyille J. (Wambeek)

LIMBOURG

Kurt chez Houben J. (Genk)
Frank chez Vanderheyden G. (Boorsem)

FLANDRE OCCIDENTALE

Angelico chez Gadeyne G. (Harelbeke)
Peter chez Inghelbrecht J. (Bruges)
Isabelle chez Waeghe F. (Bruges)
Nathalie chez Vercamer G. (Oostduinkerke)
Nathalie chez Doom E. (Ostende)
Martin chez Denduyver M. (Ettelgem)
Sabine chez Haegeman G. (Oedelem)
Stefaan chez Geers F. (Bruges)

Mariages

ANVERS

Van der Veken M. a épousé Mlle Danckers M.
Couttenier J. a épousé Mlle D'Heere B.

FLANDRE ORIENTALE

Devos D. a épousé Mlle Careel R.

HAINAUT

Couturier P. a épousé M. Roucourt J.-P.
Petit R. a épousé Mlle Forêt I.
Capelle M. a épousé Mlle Bavaro A.

NAMUR-LUXEMBOURG

Leclère R. a épousé Mlle Pirson M.
Schmickrath Chr. a épousé Mlle Boniface Ch.
Charlier J. a épousé Mlle Jadot G.
André Fr. a épousé Mlle Lenfant M.

BRABANT

Van Casteren M. a épousé Mlle De Vogelaere A.
Van Vreckem Fr. a épousé Mlle Van Eeckenrode R.

LIMBOURG

Luytens U. a épousé Mlle Stas R.
Schellekens A. a épousé Mlle Petrone L.

FLANDRE OCCIDENTALE

Vandenberghe M. a épousé Mlle Devoght R.

Nécrologie

« Nos Vicinaux » présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

Age

NAMUR-LUXEMBOURG

Davreux N., cond.-rec. AB 50

ALLOCATAIRES

C.A.M. - C.R.A. - C.R.I. - C.A.S.

ADMINISTRATION CENTRALE

Vrielynck W., dir. gén. adj. hon. 81

ANVERS

Versonnen P., receveur 71
De Keyser J., receveur 88
Verwerf L., conduc. él. 73
Van Dooren A., ouvr. qual. 1e cl. 72
Embrechts J., ouvr. qual. 1e cl. 77

FLANDRE ORIENTALE

Schautteet J., piocheur 82
De Schepper O., brigadier 76

HAINAUT

Caudron P., ouvr. qual. 59
Deronne J., conduc. AB 62
Cornet V., conduc. él. 65

NAMUR-LUXEMBOURG

Trussart M., cond. recev. AB 72
Jentgen C., contrôleur 67

LIEGE

Janssen J., receveur 73
Malaise L., rédacteur 76
Raskin J., 1er contrôleur 69

BRABANT

Laurent J., ouvrier d'élite 66
Michiels L., piocheur 84
Herremans L., ouvrier d'élite 73

FLANDRE OCCIDENTALE

Daelman B., ouvrier qualifié 69
Obreno A., ouvr. qual. 1e cl. 83

Agents des groupes mis à la pension

Mois de septembre et octobre 1974

Années
de service

ANVERS

De Wilde J., conducteur AB 37
Verstraeten L., receveur 34
De Muyer F., cond.-recev. AB 40
De Vrij F., brigadier 32
Wouters A., ouvrier d'élite 45

FLANDRE ORIENTALE

Popelier L., piocheur 10
Wauman P., travailleur de nuit 19

HAINAUT

Bachely R., ouvr. qual. 1e cl. 30
Destoop J., ouvrier qualifié 44
Lauwers E., brigadier 41
Lemiez L., contremaître 1e cl. 41
Moreels T., ouvrier d'élite 30
Pardon J., ouvrier qualifié 47
Urbain J., ouvrier qualifié 33
Gage L., chef d'atelier 1e cl. 44
Badoux F., chef voies et travaux 42
Roelens H., ouvr. qual. 1e cl. 46
Demanet T., ouvrier qualifié 30

NAMUR-LUXEMBOURG

Dieudonné R., receveur 45

LIEGE

Bolzée L., chef receveur 36
Mme Fontaine Y., éciureuse 43
Sacré F., ouvr. qual. 1e cl. 46
Vanhove L., 1er ouvrier qualifié 46

BRABANT

Van Brussel J., receveur 45
Van de Meirssche C., 1r ouvr. d'élite 44
Van Regenmorter F., ouvr. spéc. 40
Peeters F., 1er contrôleur 44
Vanderpooten Ph., cond.-rec. AB 43

LIMBOURG

Cuyper J., brigadier 48
Dolmans C., cond.-rec. AB 33

FLANDRE OCCIDENTALE

Beheyt P., ouvr. qualifié 23

Monsieur Walter VRIELYNCK, directeur général adjoint honoraire, est décédé

Le 3 octobre 1974, est décédé à Knokke notre directeur général adjoint honoraire M. Walter Vrielynck.

Né à Zele le 12 novembre 1893, il fit ses études à l'Université de Liège et à l'«Institut Montefiore» et conquit le diplôme d'ingénieur électricien. M. Vrielynck entra à la S.N.C.V. comme ingénieur stagiaire, à la direction «Traction et Matériel» de l'Administration centrale.

En 1945, il devint directeur de «Traction et Matériel» et, le 1er janvier 1953, il fut promu au grade de directeur général adjoint.

M. Vrielynck s'intéressa principalement aux problèmes relatifs à l'alimentation des lignes électri-

ques, à leur apogée à cette époque, et s'attacha à perfectionner les installations et à moderniser les bâtiments des sous-stations.

Plus tard, il fut l'âme de la modernisation du parc «autobus», qui comptait plus de 1.100 unités à la fin de sa carrière.

M. Vrielynck était un homme à l'esprit curieux, qui n'avait pas peur des innovations et croyait au progrès. Il se distingua dans beaucoup de domaines. Il prit sa retraite le 1er décembre 1958.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 8 octobre dernier, à Uccle. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

HAINAUT

M. F. BADOUX, chef V.T., a pris sa retraite

Embauché le 26 octobre 1932 au service des Voies à Namur, M. Badoux fit immédiatement preuve de beaucoup de compétence et d'un dévouement exemplaire.

Un an à peine après son entrée en service, il était chef-piocheur dans le Luxembourg et, en 1937, sous-chef des Voies; en cette qualité, il se signala pendant les années d'occupation, de 1940 à 1945.



En 1951, à la suite de la disparition du réseau ferré du Luxembourg, il fut désigné pour le service des Voies du Hainaut et promu chef V.T.

En 1956, les réformes de structure amenèrent M. Badoux à assumer la responsabilité du magasin V.T.-L.A.-BAT. et S/S. du Groupe, à Mons d'abord, à Anderlues ensuite, où il termina sa carrière après 42 ans de bons services, le 30 septembre 1974.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, de jouir pleinement d'une retraite largement méritée.

BRABANT

Mise à la retraite de M. F. PEETERS, premier contrôleur



Le 1-10-1974, M. Peeters a atteint la fin de sa carrière à la S.N.C.V. et l'âge de la retraite.

ADMINISTRATION CENTRALE

La belle carrière de M. M. DONNERS, dessinateur technicien

M. Donners avait 28 ans quand il entra au service de la S.N.C.V. comme ajusteur à l'atelier de Destelbergen le 28 mars 1938.

Il se fit rapidement considérer et, après quelques mois, fut attaché au bureau technique de l'atelier. Responsable des électriciens, menuisiers et peintres, il devint contremaître le 1-1-1942 et chef d'atelier de 2e cl. le 1-1-1946.



Le 1er juillet 1948, sa carrière prit une autre tournure car il fut transféré à l'Administration centrale comme dessinateur au Bureau d'études de la direction «Traction et Matériel». A ce titre, il eut à s'occuper essentiellement de plans concernant le matériel

roulant: autorails, motrices et remorques électriques, autobus.

En 1958, il fut affecté au service de la Codification, qui venait d'être créé. La codification des pièces et des matériaux en était alors à ses débuts à la Société. Les connaissances professionnelles étendues, l'ardeur au travail et le dévouement de M. Donners, ainsi que l'expérience acquise au cours de ses occupations précédentes furent des plus utiles. Il fut désigné comme responsable du bureau de la codification et nommé dessinateur technicien le 1er janvier 1960.

Nous espérons et souhaitons que ses nouveaux loisirs lui permettront longtemps encore d'embellir sa collection de timbres-poste et d'apprécier ses nombreux disques de musique classique, qui lui tiennent particulièrement à cœur en tant qu'ancien choriste.

M. M. Verheyen, ingénieur technicien, est entré en stage le 2 septembre 1974. Le 7 octobre 1974, M. M. Huthmacher, docteur en droit, a été engagé pour le service du «Personnel».

Nous leur souhaitons la bienvenue.

FLANDRE ORIENTALE

Le 1er octobre 1974, M. A. Reinhoudt a été transféré, avec promotion au grade de commis, au service T/AT, Destelbergen.

M. Peeters entra en service le 15-6-1930, comme receveur sur les lignes de Grimbergen. Il se fit rapidement apprécier et fut nommé contrôleur le 1-1-1944, et premier contrôleur le 1-7-1967.

Les cinq dernières années de sa carrière, il était attaché au bureau des Voies et Travaux à Anderlecht, où ses qualités furent également remarquées.

Nous souhaitons à M. Peeters de jouir longtemps d'un repos bien mérité, dans le sentiment du devoir accompli.

M. J.M. Ottevaere, du dépôt de Charleroi, a été transféré, avec promotion au grade de commis, au service V.T. du Groupe.

LIMBOURG

M. J. CUYPERS, brigadier, est mis à la retraite après 48 ans de service

Le 1-9-1974, M. Jan Renier Cuypers a pris sa pension après plus de 48 ans de service. Il commença sa carrière le 19-7-1926 comme chauffeur de locomotive au dépôt de Bilzen.



Le 30-9-1930, il passa à l'atelier de Hasselt en qualité d'ajusteur. Il resta toujours affecté à ce service et fut nommé brigadier de la section « garage » le 1-1-1961.

M. Cuypers était un homme de métier hautement qualifié, qui s'acquitta toujours de sa tâche avec zèle. Il était apprécié de ses camarades de travail, car il était toujours prêt à rendre service.

« Nos vicinaux » souhaite à M. J. Cuypers une longue et heureuse retraite.

NOS VICINAUX

Bulletin bimestriel d'information pour le personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles

Téléphone : 511.59.90 — Ext. : 335 — C.C.P. 000-0003227-26

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles

UN PENSIONNÉ CENTENAIRE : M. JOSEPH DENIS

Nous avons vu M. Denis pour la première fois le jour de son centenaire, le 12 septembre dernier, au château Malou, où le collège échevinal de Woluwe-St-Lambert organisait une réception en son honneur.

D'un pas encore bien ferme, M. Denis monta les marches du château, où l'attendaient des membres de sa famille et des connaissances, qu'il salua et embrassa au passage.

Il reçut apparemment avec beaucoup de satisfaction les félicitations et les cadeaux de l'édilité communale, ainsi qu'une bonbonnière d'argent offerte par S.M. le Roi Baudouin. A la fin de la cérémonie, il but sans hésiter la traditionnelle coupe de champagne.

Le lendemain, nous l'avons retrouvé en famille, fumant le cigarillo. Un peu plus tard, on le vit se verser un verre avec un plaisir évident.

Devant notre étonnement, les membres de sa famille nous expliquèrent qu'il avait toujours aimé fumer et boire, mais modérément, et qu'il mangeait encore de bel appétit. Il n'a jamais été malade, parce qu'il a toujours évité les excès.

La tempérance semble avoir été pour M. Denis la recette de la santé et de la longévité.

Il ne sort plus que rarement aujourd'hui car une jambe cède parfois sous l'effort, mais, jusqu'à l'âge de 98 ans, il faisait sa promenade quotidienne et, à 90 ans, il se rendait encore tout seul à Wépion, où habite une de ses filles et où il réside le plus souvent à l'heure actuelle.

Quand on parle des Vicinaux, M. Denis dresse l'oreille car il s'intéresse toujours vivement à la Société Nationale qu'il a quittée, il y a près de 47 ans, après 33 années de service. C'est le 1er janvier 1927, en effet, qu'il fut mis en disponibilité à un moment où il y avait pléthore de personnel à la Direction des Voies et Travaux : on avait terminé la reconstruction du réseau ferré démonté par les Allemands au cours de la première guerre mondiale, et la création de nouvelles lignes ferrées constituait l'exception.

Il commença sa carrière à la SNCV le 5 juin 1894, comme aide-photographe, au traitement de ... 30 F par mois, déjà doublé, il est vrai, après un an de service. Il devint successivement commis, commis-chef, chef de bureau en décembre 1910 et chef de division en décembre 1924. Après son départ, il s'occupa de la comptabilité d'un agent de change pendant une vingtaine d'années.

Assurément, M. Denis a réussi aussi bien sur le plan professionnel que dans sa vie de pensionné; il est arrivé, en effet, à un seuil que peu de nous franchiront.

Tous nos vœux accompagnent notre centenaire vicinal et les membres de sa famille, qui l'entourent de leurs soins et de leur affection.



(Photo H. Lauwers - Woluwe-St-Lambert)

LES LONGUES CARRIERES



F. Hance

A débuté le 25-11-1926 et a été mis à la pension comme 1er contrôleur à Namur.



J. Van Cutsem

A débuté le 6-10-1936 et a été mis à la pension comme receveur à Leerbeek.



A. De Meester

A débuté le 1-6-1931 et a été mis à la pension comme maçon spécialisé à Destelbergen.



A. Wouters

A débuté le 2-4-1929 et a été mis à la pension comme ouvrier d'élite à Merksem.



A. Bouchez

A débuté le 17-8-1936 et a été mis à la pension comme ouvrier d'élite à Mons.



R. Van Hove

A débuté le 4-5-1931 et a été mis à la pension comme conducteur AB à Destelbergen.



E. Lauwers

Est entré en service le 2-5-1933; il a été mis à la pension comme brigadier à La Louvière.



L. Gage

Est entré en service le 4-9-1930; il a été mis à la pension comme chef d'atelier de 1ère cl. à Mons.



Y. Fontaine

Est entrée en service le 7-12-1931; elle a été mise à la pension comme écreuse à Liège.



L. Lemiez

Est entré en service le 3-7-1933; il a été mis à la pension comme contremaître de 1ère cl. à Eugies.



C. Van de Meirssche

Est entré en service le 8-10-1930; il a été mis à la pension comme 1er ouvrier d'élite à Cureghem.



J. De Stoop

Est entré en service le 10-12-1930; il a été mis à la pension comme ouvrier qualifié à Jumet.

ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, ont remis à leur chef de dépôt des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Dépôt de Turnhout: Nijs K. (1.200 F), Proost A. (portefeuille + 1.000 F), Van Gompel J. (portefeuille + 1.460 F).
Dépôt d'Anvers: De Meyer L. (1.700 F), Pallemans J. (porte-monnaie + 595 F).
Dépôt de Broechem: Leenaerts J. (1.000 F), Willems F. (portefeuille + 1.243 F), Van den Bempt J. (portefeuille + 504 F).

FLANDRE ORIENTALE

Dépôt de Bassevelde: Vervaeet Th. (1.000 F).
Dépôt de Herzèle: Van de Kerckhove M. (751 F).
Dépôt de Destelbergen: Van Daele R. (500 F).
Dépôt de Hamme: Van Buynder G. (1.885 F).

HAINAUT

Dépôt de Tournai: Noullez M. (portefeuille + 1.920 F), Quievry G. (sac à main + 1.029 F), Mounier G. (portefeuille + 867 F), Leroy M. (montre de dame).
Dépôt de La Louvière: Gilson M. (2.140 F), Simon J. (sac à main + 2.400 F), Paquet R. (portefeuille + 562 F).
Dépôt de Mons: Amand M. (portefeuille + 6.620 F).
Dépôt de Quévy: Lassois M. (portefeuille + 20.000 F + 532 dollars et 1 carnet de chèques).
Dépôt de Charleroi: Versavel C. (porte-monnaie + 2.255 F), Van Driessche E. (mon-

tre de dame), Roland (portefeuille + 5.000 F), Dinjar A. (1.006 F), Paul F. (montre de dame), Denisty D. (portefeuille + 920 F).
Dépôt d'Anderlues: Baudson M. (1.215 F), Piraux C. (610 F + bague).
Dépôt de Jumet: Hocquet M. (montre), Gordens J. (portefeuille + 920 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Dépôt de Namur: Clause R. (2.014 F), Donny J. (1.880 F), Hubaux R. (646 F), Hofferlin (1.300 F), Louis J. (montre), Wanson R. (1.440 F), Dandoy A. (534 F), Hubaux R. (500 F), Vandendorpel R. (1.935 F + chèque de 4.000 F).
Dépôt de Mehaigne: Feron A. (1.200 F).
Dépôt d'Ohey: Matagne J. (600 F).
Dépôt de Florenville: Semaire J. (500 F).
Dépôt de Florennes: Henrard M. (1.100 F), Mosselmans J. (19.030 F + bijou de valeur).
Dépôt d'Onoz: Lorge A. (1.005 F).

LIEGE

Dépôt de Bassenge: Gorissen H. (sac à main).
Dépôt de Bressoux: Fransen R. (1.490 F).
Dépôt d'Eupen: Paquot F. (3.720 F).
Dépôt de Liège St-Gilles: Cornet Y. (1.610 F), Ronge L. (1.243 F), Delhasse A. (1.260 F).
Dépôt d'Omali: Bovy C. (montre-bracelet).
Dépôt d'Oreye: Panis G. (8.820 F).
Dépôt de Rocourt: Libiouille L. (7.758 F), Antoine J. (1.250 F), Mathieu G. (1.175 F).
Dépôt de Warzée: Collard J. (montre), Claessens G. (sac à main).

BRABANT

Dépôt de La Roue: Limbourg J. (porte-monnaie + 490 F).

Dépôt de Leerbeek: Van Snick A. (portefeuille + 2.390 F).
Dépôt d'Overijse: Verheyden M. (portefeuille + 700 F), Stas M. (portefeuille + 2.938 F + documents).

LIMBOURG

Dépôt de Hasselt: Daniels J. (520 F).
Dépôt de Maaseik: Saelmans Ch. (5.255 F).
Dépôt de Lanaken: Bosman P. (montre de dame en or).
Dépôt de Genk: Coomans V. (1.000 F), Vansteenkiste J. (524 F), Timmermans R. (montre-bracelet).
Dépôt de St-Trond: Wouters F. (montre de dame).
Dépôt de Bilzen: Gerits P. (534 F), Hasevoets J. (1.600 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Dépôt de Dixmude: Rommelaere G. (montre-bracelet).
Dépôt de Courtrai: Naessens D. (portefeuille + 1.000 F), Breughe J. (montre), Verfaillie M. (sac à main + 1.000 F), Melsens V. (portefeuille + 770 F), Melsens V. (portefeuille + 1.100 F).
Dépôt d'Ostende: Debondues M. (appareil de photographie), Schaep W. (porte-monnaie + 1.170 F), Vandevelde R. (porte-monnaie + 940 F + 20 F.F.), Santens A. (porte-monnaie + 2.900 F), Beauprez P. (sac à main + 8.123 F), Vansevenant D. (sac à main + 700 F), Rosseel R. (sac à main + 2.810 F).
Dépôt de Knokke: Declercq J.P. (portefeuille + 9.110 F).
Dépôt de La Panne: Ryckewaert R. (portefeuille + 540 F).

Groupe Namur-Luxembourg

Les 3.000 jours sans accident de l'équipe n° 3 (petits ateliers et bâtiments)

Les 50 membres de l'équipe n° 3 du Groupe Namur-Luxembourg, ainsi que leurs familles, ont fêté leurs 3.000 jours sans accident avec chômage, le samedi 19 octobre dernier.

Un vin d'honneur fut servi au début de la séance, ce qui créa immédiatement une bonne ambiance.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, M. Geminne, chef de la sécurité du Groupe, félicita les lauréats et les incita à placer leur propre sécurité au tout premier rang de leurs préoccupations.

A son tour, M. Follon, inspecteur principal adjoint, représentant le Service général de la Sécurité, congratula les agents de l'équipe n° 3. Il attira l'attention sur la nécessité d'éliminer à tout moment les risques d'accident. Il dénonça l'attitude fataliste consistant à considérer l'accident comme un événement inévitable et exhorta tous les agents à persévérer dans l'effort pour une plus grande sécurité.

L'assistance eut alors droit à un intermède de choix : la représentation, en première, d'une comédie vaudevillesque en trois actes de Marc Dacos, « Li Capucin », par la Compagnie Tine Briac.

Le spectacle enchanta l'assemblée, qui apprécia particulièrement la saveur de ce langage du terroir.

Après ce divertissement, M. Botton, chef de Groupe,

prit la parole et exprima toute sa reconnaissance au personnel de l'équipe à l'honneur. Il mit l'accent sur les risques résultant des travaux exécutés en ce moment par des entrepreneurs dans divers dépôts et sur la nécessité de redoubler de vigilance, puisque les conditions de travail sont plus dangereuses qu'auparavant. Il faut avoir un œil nouveau et critique sur tout ce qui vous entoure, précisa-t-il. Il conclut en insistant sur le caractère exceptionnel de l'exploit réalisé, lequel entrera dans les annales de la sécurité à la S.N.C.V.

M. Barbier, ingénieur en chef, après avoir évoqué la mémoire de deux agents décédés récemment, insista sur les graves conséquences que l'accident peut avoir non seulement pour la victime, mais aussi pour son épouse, ses enfants et tous les siens. Et dans un esprit de solidarité, poursuivit-il, il est également très important de surveiller et d'aider les autres camarades de travail. Il exprima, pour conclure, le souhait de pouvoir fêter encore beaucoup de records semblables.

Puis, il fut procédé à la remise d'un cadeau-souvenir, rappelant cette journée et les 3.000 jours sans accident.

Les convives se régalerent ensuite à un délicieux buffet froid, préparé remarquablement par l'épouse d'un des agents.

Cette fête, bien organisée et bien réussie, ne laissera que de bons souvenirs à tous ceux qui y assistèrent.



La nombreuse assistance à la fête des 3000 jours.



Groupe de Liège

LES 1.000 JOURS SANS ACCIDENT DE L'ÉQUIPE N° 12

Les membres de l'équipe n° 12, groupant une partie du personnel de l'atelier de Liège Saint-Gilles et le personnel du centre d'entretien de Bassenge, ont fêté le samedi 12 octobre 1974 leurs 1.000 jours sans accident.

M. Cresson, chef de la sécurité du Groupe de Liège, ouvrit la séance à 15 heures.



Une partie de l'assistance.

M. Follon, inspecteur principal adjoint, représentant le Service général de la Sécurité, congratula l'équipe n° 12, déjà détenteur antérieurement d'un record de 4.000 jours sans accident, et invita ses membres et le personnel tout entier à se persuader que le souci de la sécurité fait partie intégrante de l'exercice de la profession. C'est dans cette optique et afin de soutenir les efforts de tous les membres du personnel, que sont organisées les diverses campagnes de prévention des accidents.

L'allocution de M. Follon, vivement applaudie, fut suivie d'une partie récréative et d'une collation.

En fin de séance, M. Barbier, ingénieur en chef, félicita les membres de l'équipe n° 12; il les exhorta à éliminer les distractions individuelles et à être attentifs au comportement de collègues éventuellement en difficulté.

De vifs applaudissements saluèrent l'allocution de M. Barbier.

Un secrétaire syndical, M. Paul Barbier, s'associa aux félicitations adressées à l'équipe à l'honneur et exprima les remerciements des lauréats.

Un cadeau-souvenir et des friandises pour la famille furent ensuite remis aux membres de l'équipe.

Groupe de la Flandre Occidentale

REMISE DE DÉCORATIONS

Une remise de décorations civiques et des Ordres Nationaux a eu lieu le 7 septembre dernier, dans la maison de vacances « Zonnebloem » à Nieupoort.

M. Vervaeet, chef de groupe, avait invité à cette cérémonie non seulement les décorés et leurs épouses, mais également M. Storms, ancien directeur du Groupe des deux Flandres, ainsi que les pensionnés des deux dernières années.

Les invités furent conduits à Nieupoort par deux autobus spéciaux. Cette initiative fut très appréciée par tous les intéressés.

A « Zonnebloem », MM. Vervaeet, chef de groupe, Storms, ancien directeur, Keygnaert, ingénieur principal adjoint, Knockaert, inspecteur principal adjoint, et De Gheselle, chef de service de 1ère classe, prirent place à la table d'honneur.

Après l'exécution de l'hymne national, M. Vervaeet prit la parole. Il adressa ses éloges aux agents à l'honneur pour les efforts accomplis pendant leur carrière. Par ailleurs, il attira l'attention sur l'importance que revêt la décoration comme symbole des mérites des intéressés.

La carrière de chacun d'eux fut brièvement retracée, avant que la décoration leur fut remise.

M. Vervaeet eut encore des paroles aimables pour les pensionnés et exprima le désir de s'entretenir personnellement avec eux. Il invita l'assemblée à prendre l'apéritif au buffet, ce qui fut accueilli allégrement. Rapidement, la meilleure ambiance régna et de nombreux souvenirs agréables furent évoqués.

La soirée fut trop brève... ou bien ce furent les autobus qui prirent trop tôt le chemin du retour.

ORDRES NATIONAUX

Ordre de la Couronne

Officier

De Gheselle W., chef de service de 1ère cl.

Chevalier

Sнауwaert J., chef de mouvement de 1ère cl.

Palme d'argent

Tordeur F., ouvrier d'élite.

Pozzolo L., ouvrier qualifié.

Van Daele W., ouvrier d'élite.

De Grande J., ouvrier qualifié 1ère cl.

Decock J., brigadier.

Samyn G., ouvrier d'élite.

Deraeve J., ouvrier qualifié.

Médaille d'or

Delombaerde A., conducteur-receveur AB.

Legrand A., conducteur-receveur AB.

Nierynck A., receveur.

Desaever F., piocheur.

Vandenberghé A., receveur.

Nuytten J., conducteur-receveur AB.

Steen A., conducteur-receveur AB.

Strubbe J., conducteur-receveur AB.

Ordre de Léopold II

Officier

Van Steenberge C., inspecteur technique.

Chevalier

De Schoenmaeker O., contremaître de 1ère cl.

Slabbinck J., rédacteur.

Médaille d'or

Huys E., conducteur électrique.

Lambert A., nettoyeur de voitures.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 2e cl.

Mej. Van der Stelt M.L., rédacteur.

Médaille civique de 2e cl.

Kimpe C., ouvrier qualifié de 1ère cl.

25 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

Willem F., Callecoen A., Spriet A., Makelberge P., Winne R.

Médaille civique de 2e cl.

Huys E., Herpoel F., Millecarn P., Desayer R., Pille J., Tratsaert C., Lanckriet R., Dewitte M., Inkelberghe A., Voogd M., Cyx J., Germonprez G., Lambert A., Populiere G.



M. Vervaeet, chef de Groupe, décore M. De Gheselle, chef de service de 1ère cl.

VISITE DE GAND EN HIVER

Ni l'été ni l'automne 1974 n'auront été favorables aux vacances; reste maintenant l'hiver. Cette saison, propice à la pratique de certains sports, se prête aussi à la visite de nos villes, car les vieux monuments et leurs alentours dégagent un charme supplémentaire sous la neige.

Gand, au confluent de la Lys et de l'Escaut, s'enorgueillit d'un passé qui se reflète dans ses nombreux musées et autres curiosités.

La prospérité acquise à la fin du Moyen-Age, les luttes des Van Artevelde au 14^e siècle, les conflits avec les comtes de Flandre aux 14^e et 15^e siècles et le renouveau au 18^e siècle sont les grands événements de son passé glorieux. Au 19^e siècle, Gand devint un centre renommé de la filature du lin et de l'industrie métallurgique. En 1816, le roi Guillaume 1^{er} de Hollande y fonda une université.

Le canal de Terneuzen fut terminé en 1827 et Gand devint ainsi un port de mer, rendu accessible aux navires de 60.000 tonnes en 1968, grâce à la nouvelle écluse maritime construite à Terneuzen.

Les célèbres floralies, qui ont lieu tous les cinq ans, la foire internationale et le festival de Flandre ont acquis une renommée mondiale. On peut en dire autant de l'horticulture gantoise.

Voilà, en résumé, le passé et le présent de cette ville importante dont nous vous proposons la visite.

« Pourquoi s'efforcer de chercher ailleurs, alors que le meilleur se trouve à portée de notre main... » Toute la sagesse de Goethe se retrouve dans cette phrase. Notre pays n'est pas grand et les paroles du poète peuvent s'appliquer entièrement à lui. A Gand, « le meilleur se trouve à portée de la main ». Il faudrait des jours, voire des semaines, pour tout visiter.

Le fameux château des Comtes, situé au cœur de la ville, constitue pour beaucoup une première prise de contact avec la cité. Construit en 1180 par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en vue de mater l'insolence démesurée des Gantois, il est vraisemblablement le plus ancien édifice militaire conservé intact en Belgique.

Le Quai aux Herbes et ses maisons anciennes sont incomparables : la « maison des Francs Bateliers » (1531), la « maison des Mesureurs de Blé » (1698), la « maisonnette du Tonlieu » (1682), la « maison de l'Etape du Blé » ou le « Spijker » (± 1200), la première « maison des Mesureurs de Blé » (15^e siècle) et la « maison de la corporation des Maçons » (1526).

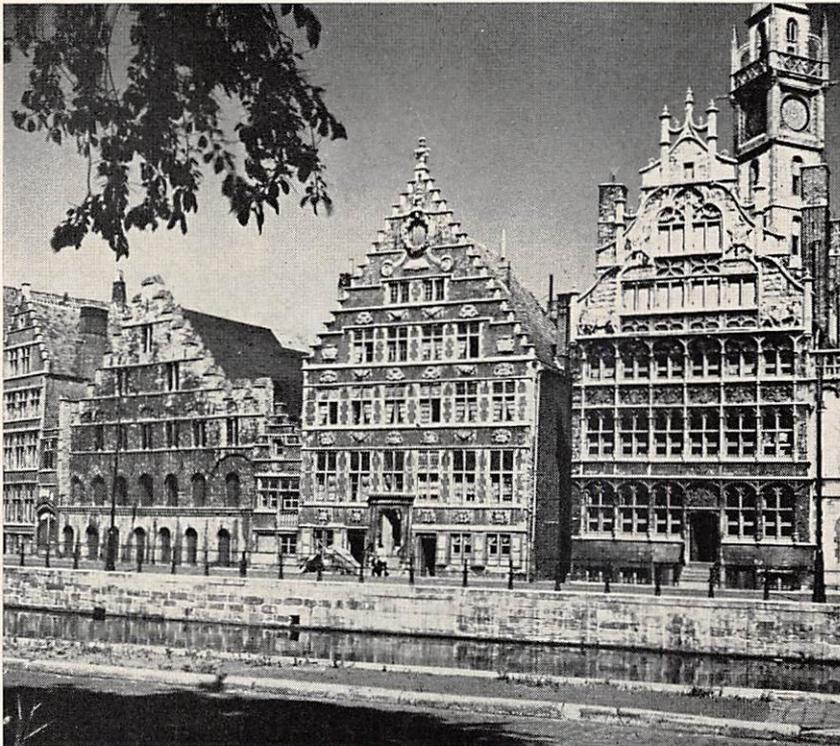
Les nombreuses églises abritent des trésors inestimables :

- la cathédrale St-Bavon : une crypte impressionnante du 12^e siècle, la chaire de vérité, des mausolées et des chefs-d'œuvre comme l'« Adoration de l'Agneau Mystique » de Jean van Eyck et l'« Entrée de St-Bavon au couvent » de P.P. Rubens;
- l'église St-Nicolas : des trésors artistiques;
- l'église St-Michel : des tableaux de maîtres du 17^e siècle;
- l'église St-Jacques, construite aux 12^e, 13^e et 17^e siècles : le mausolée du chirurgien et accoucheur J. Palfijn (1650-1730).

Attendent également une visite : le Beffroi (± 1300) avec carillon comprenant le bourdon Klokke Roeland, la « Halle aux Draps » (1425), « Dulle Griet », canon en fer forgé fabriqué entre 1430 et 1482, d'une longueur de 5 m et d'un poids de 16.000 kg, le musée d'Arts décoratifs et d'Esthétique industrielle, le « Toreken » (maison de la corporation des Tanneurs - 15^e siècle), le « Vrijdagmarkt » avec la statue de Jacques van Artevelde, l'hôtel de ville en styles gothique et renaissance, le château de Gérard le Diable (maison fortifiée de 1245 avec crypte romane), la demeure patricienne « De Achtersikkel », l'hôtel d'Hane-Steenhuise, le musée des Beaux-Arts, le musée d'Archéologie de l'Abbaye de la Byloke (13^e siècle), le Petit Béguinage, la « Donkere Poort » (vestige de la Cour des Princes : Charles Quint y est né en 1500), le parc de la Citadelle, le palais des Floralies, le Jardin botanique, le « Rabot » (exemple de fortification de la fin du Moyen-Age), l'abbaye St-Bavon (fondée entre 630 et 647 par St-Amand), l'ancienne abbaye St-Pierre, actuellement Centre d'Art et de Culture, le musée scolaire M. Thiery, la bibliothèque de l'Université, le musée du Traité de Gand, le musée d'Histoire des Sciences et les Archives de la ville (1621).

Cette énumération peut paraître longue, mais Gand regorge de curiosités.

A dessein, nous mentionnons séparément le musée du Folklore, pour le signaler spécialement à l'attention. Ce musée est situé dans l'ancien hospice des enfants Alyns, ayant servi entre autres, jusqu'en 1883, à héberger de



La « Graslei ».

(Photo C.G.T.)

pauvres hères qu'un règlement d'ordre intérieur sévère devait mettre au pas. Ce règlement prévoyait de lourdes peines en cas d'adultère et de prostitution ainsi que pour ceux qui maudissaient leurs compagnons. Quand la cloche sonnait le couvre-feu, et cela se faisait très tôt l'après-midi, on fermait la porte et il fallait se préparer à la prière et se coucher de bonne heure. Mais ces temps sont révolus. L'ancien hospice, constitué d'un grand nombre de maisonnettes, abrite une collection étonnante d'objets qui nous rappellent les aspects attendrissants de ce qu'on appelle un peu vite « le bon vieux temps ».

Le musée du Folklore se trouve au 41 de la « Kraanlei », et est ouvert du mercredi au lundi y compris, de 10 h à 11,30 h et de 13,30 h à 16,30 h. Il est situé dans un des plus beaux quartiers d'Europe, comprenant le Quai aux Herbes et ses maisons des corporations, ainsi que les édifices prestigieux environnants.

On peut aussi s'intéresser au jeu « son et lumière » « Gand et Charles Quint ». Celui-ci naquit le 24 février 1500 au palais de l'archiduc (Cour des Princes) à Gand; il était fils du duc de Bourgogne Philippe le Beau et de Jeanne de Castille: ce fut le plus célèbre des Gantois et le souverain d'un empire où « le soleil ne se couchait jamais ». Quarante ans après, un cortège menaçant entra dans la ville: l'empereur, sa cour, des nobles, des prélats, des ambassadeurs et des troupes, prêtes à la répression et au pillage. Gand était une ville occupée. « Gantois, vous vous êtes rendus coupables de désobéissance, de perfidie, de rupture de contrat, de rébellion, de mutinerie et de crime de lèse-majesté ». A la Halle aux Draps, sous le Beffroi, on peut revivre cette lutte glorieuse pour le pouvoir, dans un spectacle unique où la ville de Gand d'il y a quatre cents ans est reconstituée en maquette.

Pour conclure, il reste à signaler que la province de Flandre Orientale peut être explorée facilement à partir de Gand: le calme poétique du nord de la Lys, « The Golden River », avec St-Martens-Latem comme centre de littérature et de peinture (Valerius de Saedeleer, Georges Minne, Gustaaf et Karel van de Woestijne, Albert Servaes, Claus, Permeke, Saverijs, Frits van den Berghe, Gustaaf de Smet, Cyriel Buysse), les ardennes flamandes entre Renaix, Grammont et Audenarde, les champs de fleurs (150 ha) près de Gand, avec Lochristi comme centre, le « Meetjesland » et Eeklo, ainsi que l'Escaut à partir de Baasrode.

Pour vous permettre de découvrir les curiosités de la province, de nombreuses lignes d'autobus de la S.N.C.V. partent de Gand dans toutes les directions.

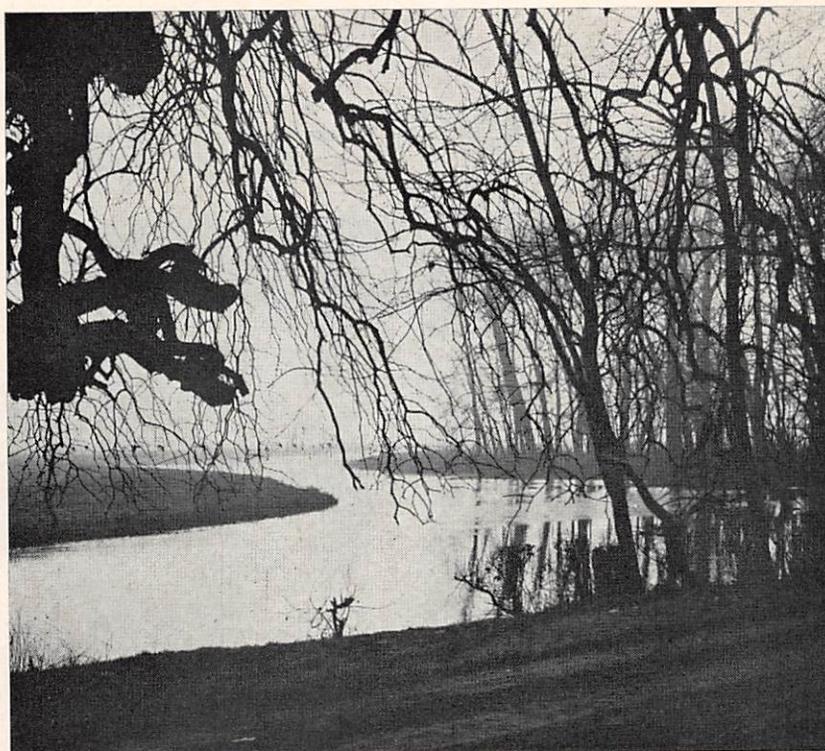


Fontaine des agenouillés de Georges Minne.

(Photo C.G.T.)

La Lys à Deurle.

(Photo C.G.T.)



Le samedi 7 septembre dernier a eu lieu dans la salle des Fêtes du Waux-Hall, à Mons, la remise des décorations dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 25 et 35 années de service aux membres du personnel du Groupe et des Ateliers du Hainaut.

M. Pourveur, ingénieur en chef, représentant M. le Directeur Royen, retenu à l'étranger, présidait la cérémonie. Il était entouré de M. Foulon, inspecteur principal adjoint, des chefs de service du Groupe et des Ateliers, de délégués syndicaux et de Mme Laurent, assistante sociale.

M. Pourveur remercia les agents et leur famille d'avoir répondu si nombreux à l'invitation de la Direction. Il se réjouit de présider une telle cérémonie et rappela que les plus anciens parmi les décorés ont commencé leur carrière vicinale à la veille de la seconde guerre mondiale et ont connu, dès leur entrée en service, des conditions de travail extrêmement pénibles.

Après la guerre, au cours de laquelle les Vicinaux ont joué un rôle vital pour la population, nos décorés ont vécu une série d'événements qui ont marqué les structures et même l'existence de la Société, à savoir la récession des transports en commun résultant de la prolifération des moyens de transport individuels et la substitution d'autobus à certaines lignes ferrées.

Cette évolution a obligé bon nombre d'agents à se « reconvertir » et à s'adapter à de nouvelles exigences. Fort heureusement, elle a aussi été accompagnée de progrès importants dans le domaine social.

M. Pourveur mit encore en évidence la part que peuvent prendre les anciens dans l'accueil et la formation des nouveaux agents, en leur montrant la nécessité de faire preuve d'amabilité et de courtoisie envers les voyageurs.

Il souligna aussi l'influence qu'ils peuvent avoir au point de vue de la Sécurité au travail. Malgré les efforts incessants dans ce domaine, les accidents du travail et sur le chemin du travail sont encore trop nombreux.

Il conclut en présentant ses félicitations aux décorés au nom du Conseil d'administration, de M. le Directeur général et de M. le Directeur Royen.

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que la remise des médailles s'est effectuée pendant que le photographe prenait la photo d'usage.

ORDRES NATIONAUX

Ordre de la Couronne

Palmes d'argent

Colla H., brigadier.
Dierick J., ouvr. qual. de 1ère cl.
De Ketele R., brigadier.
Carpentier L., ouvrier d'élite.
Quensier B., ouvr. qual. de 1ère cl.
Vincent G., ouvr. qual. de 1ère cl.

Médaille d'or

Peeters G., cond.-rec. AB.
Yasse Y., cond.-rec. AB.
Cottin G., conducteur électrique.
Ledoux R., receveur.
Richard U., receveur.
Verstraeten L., receveur.

Ordre de Leopold II

Officier

Foulon G., inspecteur principal adj.

Chevalier

Nennin H., rédacteur.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

Adam A., inspecteur technique.

Croix civique de 2e classe

Finet J., rédacteur.
Lasselín R., surveillant des voies et travaux de 1ère classe.

Médaille civique de 1ère classe

Quiévreux R., cond.-rec. AB.
Gérard C., receveur.
Remy L., receveur.
Appart N., ouvr. qual. de 1ère cl.
Colla H., brigadier.
Lercy R., ouvr. qual. de 1ère cl.
Charles G., receveur.
Gysels E., receveur.
Noël M., conducteur électrique.
Samain G., ouvrier qualifié.
Vincent Ch., ouvrier qualifié.
Godefroid L., ouvr. qual. de 1ère cl.
Piret P., brigadier.
Urbain G., ouvrier d'élite.
Peeters G., cond.-rec. AB.
Gaudoux R., conducteur électrique.
Delchambre R., ouvrier d'élite.

25 années de service

Médaille civique de 1ère classe

Barbarin E., Foret R., Leroy A.

Médaille civique de 2e classe

Aimé G., Bossart M., D'Aoust R., Grimmonprez R., Janssens C., Navez M., Outelet A., Pietquin O., Platbroot R., Piret G., Quinet J., Van Renterghem F., Verhoeven E., Van Eeckhoudt Ph., Wauthy R., Clemmen H., Defrasnes L., Godimus A., Urbain R., Busiau R., Bihout R., Culis G., De Mol L., Godin L., Picron J., Sotteau M., De Decker F., Gerin E., Robert E., Bertuille A., Delperdange L., Delattre W., Duboisdenghien A., Fostier A., Hollez C., Lambillotte L., Robin V., Verhoeven P., Van Huffel S., Arcq S., Derycke R., Van Biesbroeck M., Gérard M.

